

LE QUAI DES ARTS



APPEL À PROJETS POUR LES RÉSIDENCES D'ARTISTES EN 2024

Le Quai des Arts, salle de spectacles de la Ville d'Argentan, lance un appel à projets pour l'année 2024 (année civile) d'accompagnement et d'accueil d'artistes en résidence portant sur le spectacle vivant (danse, cirque, théâtre et autres formes associées).

Ce projet a notamment pour objectif de :

- soutenir la création artistique en mettant à disposition des artistes des espaces de travail
- favoriser les rencontres de publics entre les lieux principaux de la vie collective et tisser ainsi du lien social
- favoriser la durée d'installation des artistes afin de multiplier les rencontres avec la population
- imaginer des passerelles entre les domaines artistiques

MODALITÉS D'ACCUEIL

Les conditions d'accompagnement et d'accueil en résidence sont les suivantes :

- un accueil de cinq jours ouvrés minimum et de dix jours ouvrés maximum
- un accompagnement technique à définir selon les projets
- une mise à disposition d'espaces de travail (*fiche technique disponible sur demande ou sur www.quaidesarts.fr/espace-pro/technique*). Attention les espaces de travail sont accessibles exclusivement aux horaires d'ouverture, soit de 9h à 18h du lundi au vendredi
- un hébergement sur place, dans un appartement avec 5 chambres (10 personnes maximum. Les frais de transport et repas ne sont pas pris en charge)
- un apport en co-production
- un volet d'actions culturelles, de rencontres avec le public sous différentes formes : présentation d'étape de travail, actions de médiation auprès des publics empêchés, animations, débats, ateliers, conférences... Il s'agit de s'appuyer sur la présence des artistes au cœur d'un territoire rural pour que les publics découvrent les processus de création.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Vous devez nous adresser la **fiche de renseignements** ci-jointe par mail à **appelaprojets@quaidesarts.fr** (aucun envoi postal).

Vous devez y joindre :

- un **budget prévisionnel**,
- en fonction de l'avancée du projet, **des visuels** en jpeg et/ou **des extraits vidéo**.

CALENDRIER

30 janvier 2023 : date limite de dépôt des dossiers

Avril/Mai : réponses aux candidatures

Du 8 janvier au 20 décembre 2024 : période de résidences

CONTACT

Direction artistique - Véronique Forest - Tél : 02 33 39 69 00

Administration - Sophie Odant – Tel : 02 33 39 69 11